

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR
REUNION PLENIERE
Jeudi 21 décembre 2017

Présents

Mme THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour, Adjointe Déléguée à l'environnement et à l'attribution des logements sociaux, Mairie de Boucau
Mme BISCACHIPY - Chef Mission Politiques publiques, Sous-préfecture
M. BERGE - Conseiller Régional, Délégué au Port, Région Nouvelle Aquitaine
Mme LEICIAGUECAHAR - Conseillère Régionale, Conseil Régional ALPC
M. STRULLU - Vice-Président, CCI Bayonne Pays Basque
M. MARTY - Directeur Port et équipements, CCI Bayonne Pays Basque
M. SALDUCCI - Conseiller municipal, Mairie de Bayonne
M. LAPEBIE, Adjoint Ville de Tarnos, Environnement - transition écologique - agriculture
Mme DEQUEKER - Adjointe à l'environnement, Mairie Anglet
Mme BIRLES - Conseillère municipale, Commune de Tarnos et Déléguée communautaire
Mme TUCOULET - Technicienne Environnement, Ville de Tarnos
Mme GUILLEMIN - Technicienne Environnement, Ville d'Anglet
Mme COLIN - Directrice Transition Energétique et Ecologique, CAPB
Mme BAREILLE - SAGE Adour aval, Institution Adour
M. CARRERE - Responsable Urbanisme, Communauté de communes Le Seignanx
M. AGOSTINI - Chef SDEPB, Conseil Régional d'Aquitaine
Mme CASTAGNEDE-IRAOLA - Responsable Antenne UT40, DREAL
M. LAJUSTICIA - Responsable QSE, CCI Bayonne Pays Basque
M. DUBERT - Responsable Antenne Bayonne UT64, DREAL
M. GAULON - Directeur, ADISSEO
Mme CLAVERIE - Responsable QSE, TIMAC AGRO
M. GUIHARD - Directeur, MAISICA
M. AUBERT - Directeur, BERGE MARITIMA
M. ARDIACO - Administrateur, ADALA
M. BOTELLA - Président, AHQSB
M. CINGAL - Président, SEPANSO 40
Mme MELQUIOT - Déléguée QSE, CELSA France
M. LAGRABE - SDIS 64
M. ZION - SDIS 40
M. LANYOU - Secrétaire CFDT
Mme GUYOTOT - CFDT
Mme LEUENBERGER - CADE

Mme BEDERE - ECOSCOPE Logistique et Animation du SPPPI

Excusés :

Mme SEGUIN - Sous-Préfète de Bayonne
M. GUIDICELLI - Sous-Préfet de Dax
M. CURUTCHET - Responsable Service Hygiène Sécurité, Mairie de Bayonne
M. TOULLIC - Directeur ALKION
M. FARGUES - Ingénieur études, ARS DD64

Documents en ligne :

Présentation de la réunion
Présentation Laminoirs des Landes

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges tenus lors de la réunion.

Ouverture de la séance

Ordre du jour de la plénière :

- FONCTIONNEMENT DU SPPPI
Arrêté inter préfectoral
Budget prévisionnel 2018
Mission Animation et logistique du SPPPI
- PROCEDURE ALERTE NUISANCE
Bilan complet des alertes émises en 2017
Réflexions sur les résultats et suites possibles
- DOSSIERS PORTUAIRES
Point sur l'avancement des divers projets en cours
- QUESTIONS DIVERSES

**Fonctionnement du SPPPI Estuaire de l'Adour
Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**

Nous sommes dans l'attente de l'Arrêté inter préfectoral qui est en cours de signature. Mme BISCAICHIPY qui gère ce dossier représente la Sous-préfecture de Bayonne aujourd'hui.

Mme BISCAICHIPY - Sous-préfecture de Bayonne

L'arrêté inter préfectoral prorogeant le mandat de Mme THEBAUD pour 3 ans, avec également quelques ajustements de la constitution du collège industriels, est à la signature des Préfets.

Concernant les contributions 2018, nous avons fait un tour de table en bureau le 30 août et nous n'avons enregistré aucun désistement. Dans ces conditions, nous avons pu lancer la consultation pour la mission « Animation et Logistique » du SPPPI Estuaire de l'Adour pour 2018. Une seule offre d'ECOSCOPE est parvenue. Dans la mesure où elle répondait au cahier des charges et au budget, le jury a décidé de reconduire la commande. Quelques questions soulevées sur l'augmentation du temps passé pour les alertes nuisances et seront intégrées au cahier des charges pour l'année 2019.

**Bilan des alertes Nuisances 2017
Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**

Depuis le mois de janvier 2017, 198 alertes ont été formulées par le biais de la fiche Nuisances du site internet.

Ces alertes se répartissent de manière assez stable : 76% portent sur les odeurs, 22% sur le bruit et 2% sur les poussières.

41 contributeurs au total ont émis de 1 à 22 alertes chacun. Vous pouvez voir la répartition par commune avec le type d'alerte.

Pour Anglet 26 contributeurs dont 7 ont émis plus de 5 alertes portant sur les odeurs et le bruit.

Pour Boucau 10 contributeurs dont 3 ont émis plus de 5 alertes portant sur les odeurs, le bruit et les poussières

Pour Tarnos 6 dont 3 ont émis plus de 5 alertes sur les odeurs

Pour Bayonne 2 contributeurs pour des alertes odeurs.

Le système a généré plus de 1700 réponses sur l'année 2017.

On note des évolutions positives dans le taux de réponse des industriels et des communes qui ne fait qu'augmenter avec pour certains quasiment 100% de réponse.

En ce qui concerne l'identification des sources :

- Pour les Odeurs : depuis juin très peu d'évènements en lien avec une activité portuaire ont pu être identifiés comme étant la source de la nuisance signalée.

- Pour le Bruit :

1 alerte signalait un bruit de sirène qui n'a pas été identifié.

Information donnée en séance : Il s'agissait d'un exercice sur le site TIMAC AGRO.

Les autres alertes ciblaient CELSA France.

Les rapports de l'acousticien font apparaître qu'il y a eu plusieurs périodes d'activité très soutenue sans dépassement. Il y a eu quelques dépassements des seuils autorisés notamment pour les alertes du 6/10, de la nuit du 29 au 30/08 et pour le 17/08.

Il faut également signaler que le 26/10, 1 alerte Bruit a été émise alors que le site de CELSA France était en arrêt technique.

Si l'on regarde les alertes par commune :

-Pour Anglet on comptabilise 132 alertes dont 93 Odeur et 39 Bruit,

-Pour Tarnos 37 alertes dont 35 Odeur, 1 Bruit et 1 Poussières,

-Pour Boucau 27 alertes dont 20 Odeur, 4 Bruit et 3 Poussières,

-Pour Bayonne 2 alertes Odeur.

Concernant les alertes Odeurs la répartition des contributeurs est la suivante :

-93 alertes sur Anglet ont été formulées par 25 contributeurs,

-35 alertes sur Tarnos par 4 contributeurs,

-20 alertes sur Boucau par 7 contributeurs,

-2 alertes sur Bayonne par 2 contributeurs.

Concernant les nuisances Odeurs, la répartition dans le temps fait apparaître que beaucoup d'alertes sont consécutives sur plusieurs jours pour des types d'odeurs similaires. Cela nous amène à parler d'épisodes plus ou moins long dans le temps.

De même, quand on rapproche les alertes multiples sur une même date, on obtient une centaine d'alertes pour les 150 fiches formulées.

Enfin sur les alertes Odeurs, les descriptions, quand elles sont renseignées font apparaître 4 types d'odeurs dominantes :

-56 alertes odeur de choux, ammoniac, œuf pourri, gaz de ville,

-24 alertes odeur de gaz d'échappement, brûlé, bitume,

-23 de Gazole/essence,

-20 d'engrais et gaz.

On a aussi des descriptions plus ponctuelles : pommes de terre bouillies, charogne, vinaigre, beurre rance, acre, croquettes, soufre/azote.

On remarque la difficulté à caractériser les odeurs d'où la nécessité de poursuivre le travail et de former les riverains pour bien identifier les odeurs.

Concernant les alertes Bruit, on note :

- 39 alertes Bruit provenant d'Anglet souvent 2 jours consécutifs formulées par 9 contributeurs sur Anglet,
- 1 alerte sirène sur Tarnos formulée par 1 contributeur,
- 4 alertes uniques formulées 4 contributeurs sur Boucau.

Concernant les alertes Poussières :

- 1 alerte a été formulée par 1 contributeur sur Tarnos,
- 3 alertes ont été formulées par 2 contributeurs sur Boucau.

Les enseignements que nous tirons de ces informations sont de plusieurs natures :

- Les nombres de fiches alertes a augmenté progressivement ce qui traduit l'intérêt du dispositif et son appropriation par les riverains,
- La procédure Alertes fonctionne bien puisque nous obtenons systématiquement un taux de réponse entre 85 et 100% au niveau des acteurs portuaires,
- Les fiches Bruit mettent en évidence que la plupart du temps la nuisance est ressentie alors que les seuils réglementaires sont respectés,
- Les fiches Odeurs révèlent que les nuisances ne trouvent pas forcément leur source dans les activités portuaires,
- La description des odeurs qui doit permettre de rechercher les sources n'est pas facile comme on peut le voir dans la diapositive qui évoque les types d'odeurs.

En conclusion, nous constatons globalement que nous disposons d'un outil efficace en termes de collecte de données mais que nous sommes limités pour leur exploitation et pour avancer dans l'identification des sources qui est notre objectif. C'est ce double constat qui a amené le bureau du SPPPI à proposer de solliciter INERIS et ATMO pour un avis et un conseil.

En même temps que nous aurons le rendu de la phase 4 et du volet Nuisances de l'étude de zone, nous souhaitons réfléchir à la mise en place d'une action complémentaire sur les nuisances afin d'aller au bout de notre démarche.

Cette réflexion se fera à partir du mois de janvier après que le COS ait pris connaissance de l'ensemble des résultats et des avis d'INERIS et d'ATMO. Nous vous proposons de présenter les propositions au cours de la prochaine plénière en mars 2018.

Questions-réponses Bruit

M. CINGAL - SEPANSO 40

Peut-on connaître les raisons des dépassements pour les alertes Bruit ? Il est important que des solutions soient apportées pour que le problème ne se répète pas.

Mme MELQUIOT - CELSA France

Sur l'alerte du 6/10, au cours d'un déchargement de bateau, on a eu une difficulté au niveau du quai qui est en travaux. La hauteur du mur a été dépassée et on a reçu des alertes internes et une alerte Nuisance. On a arrêté l'activité et on a déplacé le stockage vers une autre zone du parc à ferraille. On a refait une communication pour sensibiliser les grutiers et depuis le problème ne s'est pas reproduit.

M. AGOSTINI - Région Nouvelle Aquitaine

La Région mène actuellement des travaux au niveau des quais de CELSA France qui génèrent des contraintes d'exploitation pour l'entreprise.

M. BOTELLA - AHQSB

La France a été épinglée par Bruxelles pour non-conformité de certaines collectivités à la directive Bruit pour la mise en place de plans de réduction du bruit. 58 agglomérations sont concernées.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Où en est la CAPB en matière de plan de protection concernant le bruit ?

Mme COLIN - CAPB

L'agglomération de Bayonne est sortie réglementairement des obligations de réaliser un Plan de Protection du Bruit dans l'Environnement. Cependant les travaux engagés par l'agglomération et la CCSPB seront poursuivis (cartographie et plan d'actions).

M. BOTELLA - AHQSB

La population d'Anglet est confrontée au bruit de la zone industrialo-portuaire qui est en partie dans le département des Landes.

Mme DEQUEKER - Ville d'Anglet

Lors du dernier conseil d'agglomération la CAPB a décidé de reprendre la compétence concernant lutte contre la pollution de l'air et des nuisances sonores. Le PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement) de l'ACBA, devait être révisé en 2018 et les cartes de bruit déjà réalisées devraient être révisées également.

Questions-réponses Odeurs

M. BOTELLA - AHQSB

Il y a une odeur particulière d'engrais et de vieux viandox qui est perçue à Blancpignon mais surtout sur la RD85 à Tarnos au niveau des stockages d'engrais. Peut-on recenser ces stockages et voir comment limiter les émissions ?

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Nous sommes en discussion avec l'ATMO et la DREAL pour une action complémentaire sur les odeurs. Le COS se réunira en janvier pour envisager ce qu'il est possible de faire et les financements mobilisables.

M. CINGAL - SEPANSO 40

Si la source est identifiée, on a un responsable à qui il incombe de mettre en place des mesures de corrections/prévention. La DREAL doit formuler des préconisations comme ça se fait sur d'autres sites industriels.

Mme IRAOLA - DREAL UT40

Dans la mesure où on n'a pas de certitude c'est le jury de nez qui doit nous permettre d'avoir des données pour l'identification.

M. DUBERT - DREAL UT64

On fait des inspections régulières, on a fait des mesures. On n'a pas de données pour identifier la source de ces odeurs.

M. CINGAL - SEPANSO 40

On doit pouvoir organiser une visite sur site contradictoire avec l'industriel et les riverains.

M. BOTELLA - AHQSB

On perçoit une odeur très forte du minerai d'engrais.

M. DUBERT - DREAL UT64

Si on identifie avec certitude une source on peut faire un contrôle. Il faut vérifier si le site relève de la DREAL ou pas.

M. ARDICAIO - ADALA

On peut avoir une source au niveau des stockages d'enrobants.

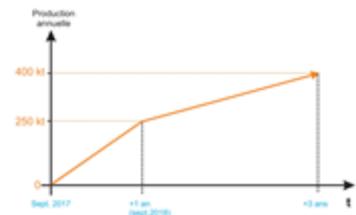
Point sur l'avancement Laminoirs des LANDES Frédéric DUBERT - DREAL UT64

Présentation en synthèse de l'intervention de M. DUBERT.



Démarrage de la production – État d'avancement

- **Essais des équipements : en cours depuis septembre 2017**
- **Information de M. le Préfet par courrier en date du 24/11/2017:**
 - Essais de production : janvier 2018
 - Justification du respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation ICPE
 - Justification du respect du BREF « FMP - Transformation des métaux ferreux » (Meilleures Techniques disponibles)
- **Suivi environnemental: mis en place dès le démarrage de la production**
- **Rappel des objectifs de production:**
 - Sept. 2018: capacité de 250 000 t de tôles par an
 - Fin 2020: 400 000 t de tôles par an



Questions-réponses

- Nombre d'emplois prévus : environ 100.
- Des modifications d'amélioration par rapport au projet initial ont été apportées.
- Une présentation des aménagements prévus peut être envisagée en 2^{ème} plénière du SPPPI en 2018.
- 30000T de CO₂/an : info sur FOS démarrage d'un méthaniseur produisant de l'électricité avec captage du CO₂.
- Le projet de laminoir de CELSA FRANCE n'est pas encore validé.

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Je remercie les industriels pour leur accueil au moment des visites qui nous ont permis de découvrir des études et aménagements réalisés sur les sites.

M. BOTELLA - AHQSB

Il faut souligner :

- les investissements faits sur le site ADISSEO notamment,
- la forte implication d'ALKION dans la résolution de la problématique odeur même si on constate qu'il est difficile d'obtenir 0 rejet.
- chez CELSA France, des efforts peuvent être faits notamment au niveau du bruit généré par le versement de ferrailles dans la fosse nord qui rebondit sur un mur adjacent.

Mme MELQUIOT - CELSA France

Au vue des données dont on dispose le bruit est généré par la manipulation au niveau des ponts et des grues. On a vu lors des visites que quand on applique la procédure on limite les émissions sont réduites.

Mme DEQUEKER - Ville d'Anglet

La Ville d'Anglet s'est équipée d'un sonomètre pour connaître avec précision le panorama sonore de la zone estuarienne. Cette station de surveillance en continu dispose également d'un appareil qui déclenche une prise de photo en cas d'urgence. Cette surveillance est menée en lien avec les conseils de quartier. On prend en compte les observations des riverains pour les corrélés avec les données mesurées.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Concernant les odeurs, je signale que je déplore qu'on n'ait pas pu obtenir les données de la gare de triage de Bayonne alors qu'il y a eu plusieurs incidents sur des wagons. On a constaté le manque d'informations et un dispositif de déviation de la circulation très peu organisé en situation d'incident.

M. BOTELLA - AHQSB

L'accidentologie en TMD ferroviaire ne fait pas apparaître d'événement notable ces dernières années. Un arrêté ministériel du 16/12/2017 fixe au Préfet l'obligation de vérifier la pratique du tri des wagons. Ceci nous concerne particulièrement au niveau de la gare de triage de St Bernard Bayonne. On a traité le TMD en groupe Risques du SPPPI qui demeure un sujet d'attention.

Il y a eu des fuites sur des wagons en stationnement comme sur St Bernard, acide nitrique en 2015, voire en roulage, mercaptan sur Tyrosse en 2014. On a observé ce type d'incident en période de canicule avec la dilatation d'un wagon d'azote liquide que la soupape de sécurité a libéré dans l'atmosphère sans conséquence. Si ce n'est l'émotion dans le quartier.

Suite au dernier bureau du SPPPI, la Mairie de TARNOS a-t-elle avancé sur la question du rejet de l'égout du SYDEC ?

M. LABEBIE - Ville de Tarnos

Nous avons pris en charge cette demande, comme annoncé en bureau. Mme TUCOULET a engagé un travail de compilation en relation avec le SYDEC qui vous sera présenté très prochainement en SPPPI.

Mme TUCOULET - Ville de Tarnos

La commune s'est rapprochée du SYDEC pour dresser un état des connaissances complet. Nous vous présenterons un état des lieux avec les actions programmées, en début d'année prochaine.

La demande portait spécifiquement sur le rejet du SYDEC (aval MAISICA) et le rejet pluvial dans lequel la station d'épuration de Tarnos est connectée. Le déboureur est placé sur le réseau du SYDEC.

Un point complet sur les exutoires pourra être fait au moment de la présentation en SPPPI.

M. BOTELLA - AHQSB

Le réseau du SYDEC entre CELSA France et ALKION a été bouché du côté de CELSA.

Mme MELQUIOT - CELSA France

Toutes les eaux pluviales de CELSA sont collectées et traitées par notre déboureur puis rejetée au réseau. Le parking poids lourds rejette dans le collecteur entre MAISICA et CELSA.

M. BOTELLA - AHQSB

L'étude de l'autre branche du réseau SYDEC montrait qu'il y avait de nombreux branchements non répertoriés ainsi qu'un pylône en plein milieu de canalisation.

Qui contrôle et nettoie le déboureur entre Maisica et Celsa ?

M. LABEBIE - Ville de Tarnos

On vous propose de faire un point de tous les travaux avec une présentation par le SYDEC. La commune s'engage à poursuivre ce travail et à vous exposer un bilan complet.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

J'ai également signalé ce sujet à la CAPB qui va regarder de son côté.

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

Je suis souvent saisi sur ces questions. Il me semble que nous ne sommes pas assez réactifs pour amener des réponses sur ce sujet récurrent.

Mme TUCOULET - Ville de Tarnos

La commune de Tarnos s'est saisie du dossier depuis des années. On se déplace à chaque signalement. C'est un sujet qui prend du temps et nous faisons le maximum pour avancer.

M. BOTELLA - AHQSB

L'Etat est absent sur ce dossier. Nous sommes face à un rejet de pollution permanent depuis le 19 novembre. C'est un problème de salubrité publique. La loi sur l'eau n'est absolument pas respectée.

Mme BISCAICHIPY - Sous-préfecture de Bayonne

La sous-préfecture de Bayonne n'a pas été saisie de cette problématique.

Mme IRAOLA - DREAL UT40

La démarche la plus appropriée, quand un constat de pollution est fait, est d'écrire au Préfet.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

On pourra signaler à l'Etat par courrier que cette question a été soulevée en SPPPI.

M. BOTELLA - AHQSB

Effectivement, j'ai signalé le problème seulement oralement. Un courrier sera fait à l'Etat. Comment met on en pratique la convention sur les eaux de ballaste ?

M. STRULLU - CCI BPB

Un questionnaire est envoyé par l'autorité en charge de la police de l'eau avant l'escale du navire. Le changement de ballaste est imposé, avant son entrée dans le port, en fonction de la provenance du navire.

Bayonne est un port de cabotage entre Europe du Nord et Espagne principalement donc peu impacté par cette directive. De plus, il n'y a rejet qu'en cas de chargement sur le Port.

M. BOTELLA - AHQSB

Peut-on faire un point sur le projet de stockage de ferrailles sur Saint Bernard.

M. LAJUSTICIA - CCI BPB

On a monté un dossier dans la perspective d'un éventuel stockage afin de se réserver la possibilité de le faire. On a obtenu une autorisation de la Sous-préfecture pour un bateau test afin d'évaluer les impacts potentiels notamment en termes de bruit. On n'a mesuré aucun dépassement.

Sur cette base on a sollicité l'autorisation de stocker de la ferraille hors tournure afin d'éviter le risque incendie. On disposait déjà d'une autorisation pour le stockage de charbon et de bois dont on a demandé l'extension au stockage de ferraille en vrac.

M. ARDIACO - ADALA

Quand il y aura du vent, vous allez manipuler de la ferraille avec de l'oxyde de fer qui va être envoyé partout. Vous avez déjà vu comment ça se passe à l'aciérie en cas de vent ?

M. BOTELLA - AHQSB

Nous avons saisi M. Le Maire de Bayonne comme on l'avait fait pour le stockage de traverses de chemin de fer imprégnées de créosote. Nous signalons également l'augmentation du trafic de camions.

M. LAJUSTICIA - CCI BPB

Nous avons fait un bateau test pour vérifier l'impact sur l'environnement et les riverains. Les mesures montrent qu'il n'en a pas.

M. CINGAL - SEPANSO

En cas de nuisance, nous disposons d'un excellent avocat qui pourrait plaider le trouble de jouissance.

M. DUBERT - DREAL

Cette plateforme est autorisée pour l'entreposage de charbon et de bois. Une enquête publique a été conduite avant l'autorisation. Un arrêté préfectoral fixe la surveillance des poussières, le bruit, la gestion des eaux pluviales. Il y a eu une demande pour le transit de ferraille. Dans la mesure où il existe une nouvelle rubrique Installation classée, on a sollicité l'examen au cas par cas pour l'étude d'impact. Il a été conclu que l'étude existante était suffisante sous réserve de vérifier les niveaux de bruit. La demande de modification de l'autorisation est en cours d'instruction.

M. CINGAL - SEPANSO

Dans le cadre de cette modification de l'autorisation, nous déplorons le fait qu'il n'y ait aucune information-concertation du public.

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

Que peut-on dire sur la surveillance des poussières qui est une source d'inquiétude pour les riverains ?

M. DUBERT - DREAL

Cette surveillance est prévue dans le cadre de l'autorisation pour le charbon avec des tests faits avant et ensuite des relevés de l'empoussièremment.

M. ARDIACO - ADALA

Quelles sont les quantités prévues ?

M. LAJUSTICIA - CCI BPB

Le volume maximum demandé est de 15000T sur le quai avec 10 camions par jour.

M. BOTELLA - AHQSB

C'est un projet inconcevable pour les riverains qui le feront savoir très probablement. Le port est dans la ville.

On a déjà eu la terre polluée de Marinadour pour lesquelles j'ai été interpellé par la directrice de l'école voisine qui en subissait les émanations.

M. LAJUSTICIA - CCI BPB

Tout est mis en œuvre pour éviter les nuisances. Evidemment si ce trafic était source de nuisances importantes pour les riverains, il serait stoppé.

M. ARDIACO - ADALA

Quelle est l'origine des ferrailles ? Y aura-t-il des portiques pour contrôler la radioactivité ?

M. LAJUSTICIA - CCI BPB

Les ferrailles viennent d'Espagne. La radioactivité est contrôlée au départ.

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

Au regard de toutes les mesures qui sont prises, je voudrais comprendre en quoi ce stockage crée des craintes au niveau des riverains.

M. ARDIACO - ADALA

C'est un stockage qui n'est pas protégé. Au moindre coup de vent, la poussière, contenant de l'oxyde de fer très toxique, va s'envoler et se déposer sur les quartiers riverains.

M. DUBERT - DREAL

Les envols de poussière vont être surveillés avec des plaquettes comme dans les carrières.

M. CINGAL - SEPANSO

Il peut y avoir des éléments qui restent en suspension dans l'air qui ne seront pas mesurés par les plaquettes. On pourrait avoir une station de mesure d'ATMO afin de donner l'information aux riverains.

Mme DEQUEKER - Ville d'Anglet

A-t-on une date pour la prochaine Commission de Suivi de Site d'ALKION qui ne s'est pas réuni depuis 2 ans ?

M. DUBERT - DREAL

C'est le Préfet qui convoque cette réunion.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

On pourra demander au Préfet ce qu'il en est.

M. BOTELLA - AHQSB

Nous serions plus intéressés par l'accueil d'hydroliennes.

M. BERGE - REGION NOUVELLE AQUITAINE

Nous travaillons sur des programmes d'investissement pour l'énergie houlomotrice. En complément avec la zone teste en Espagne, nous avons établi une cartographie pour l'implantation d'une ferme houlomotrice à proximité du port. On construit également le port du futur.

L'environnement doit être traité de manière globale. On accueille des ferrailles parce qu'on a une aciérie et des laminoirs. On s'inscrit dans une économie circulaire. On a su dire non à certains projets, comme la méthanisation, même quand le port n'était pas dans une situation économique florissante. La zone Saint Bernard est aussi prévue pour l'implantation d'activités à haute valeur ajoutée comme celles relatives à l'énergie qui sont à l'étude.

M. BOTELLA - AHQSB

Nous sommes dans un PPA qui doit tenir compte des émissions de CO2 et de NOx.

On souhaiterait également qu'on n'ait pas toujours recours aux technologies étrangères et qu'on puisse faire émerger des projets locaux en s'appuyant sur les universités notamment.

On peut signaler également qu'on n'accède pas aux données récentes concernant la DCE 2000 sur le site de l'Agence de l'Eau.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

M. DEQUEKER et moi-même ainsi que M. NARBAITZ siégeons au Comité de Bassin. Nous pouvons amener des questions en cas de besoin.

Mme BAREILLE - Institution Adour

Nous disposons de données dans le cadre du SAGE Adour aval sur les suivis de la qualité de l'eau assurés par IFREMER. On peut trouver ces données sur le site IFREMER qui édite des bilans sur l'Adour notamment.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

On pourra faire un point sur la qualité des eaux lors d'une prochaine plénière.

M. BOTELLA - AHQSB

Il faut rappeler qu'on a retrouvé les éléments des rejets d'ADA dans les huitres du marégraphe.

M. CINGAL - SEPANSO

En réponse à M. BERGE, nous avons bien une réflexion globale.

La Région soutient par ailleurs la méthanisation. Il faut savoir que si on a une production d'électricité locale, on peut mettre en place un système de méthanation pour capter le CO2 sur le port de Bayonne.

Mme THEBAUD - SPPPI Estuaire Adour

Je vous remercie tous pour votre présence et pour la richesse des débats.